



INSCRIPTION CANTINE 2023/2024

**IMPRIMÉ A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT EN MAIRIE DE
GUERARD AVANT LE 31 MAI 2023**

Enfant

Nom :

Prénom :

Né(e) le

à

Sexe : F M

Ecole à la rentrée 2023 : Maternelle Elémentaire

Niveau à la rentrée 2023 : PS MS GS

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Régime alimentaire : Sans porc

Sans viande

Présence d'un PAI : **A FOURNIR OBLIGATOIREMENT** (même si renouvellement)

**PHOTO
OBLIGATOIRE**

Parents ou responsables légaux

Situation familiale : mariés pacsés divorcés union libre célibataire veuf(ve) séparés
Pour les parents séparés / divorcés **joindre impérativement le jugement**

M

M

Adresse :

Adresse (si différente) :

Téléphone domicile :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Téléphone travail :

Portable :

Portable :

Mail :

Mail :

Inscription

Les réservations seront disponibles sur le portail famille à partir du **vendredi 30 Juin 2023.**

Aucune réservation ne sera faite par le secrétariat de la mairie.

Vous pourrez, comme auparavant, réserver pour toute l'année scolaire ou selon votre planning.

Rappel des délais pour réservation ou annulation sur le portail famille :

- le lundi avant 9 h 00 pour le mardi
- le mercredi avant 9 h 00 pour le jeudi
- le jeudi avant 9 h 00 pour le vendredi
- le vendredi avant 9 h 00 pour le lundi

Prévoir un délai supplémentaire de 24 h en cas de jour férié.

COMMUNE DE GUERARD

Fiche de renseignements pour la cantine à retourner complétée en MAIRIE **IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 MAI 2023**

Année scolaire 2023/2024

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom, Prénom	Téléphone	Lien	Autorisés à venir chercher l'enfant (oui/non)

Assurance : **fournir une attestation**

Nom de la compagnie :

N° de l'attestation :

Médecin traitant :

Nom :

Tel :

En cas de malaise ou d'accident survenu pendant le temps de restauration scolaire de 11h30 à 13h20 en maternelle ou de 11h45 à 13h35 en élémentaire,

Je (nous) soussigné(ons) :

Autorise(ons) le personnel communal en charge de l'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de mon enfant :

Je (nous) m'engage (nous engageons) à fournir toutes les pièces justificatives qui me (nous) seront demandées.

L'inscription sera possible sur le portail uniquement si LE DOSSIER reçu est COMPLET :

- Attestation d'assurance
- PAI (si besoin)
- Jugement de divorce / séparation (si besoin)
- Photo

Je (nous) certifie (certifions) sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements portés sur la feuille.
- avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les modalités.

Fait à

Le

Signature(s) du ou des responsable(s) légaux précédée(s)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir la facturation cantine. Les destinataires des données sont les agents administratifs. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à Monsieur le Maire de Guérard, Place de la mairie ,77580.

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au samedi de 9h à 12h –
Du lundi au vendredi de 9h à 12h au mois de juillet et août
Tél. : 01 64 75 68 88 – Mail : mairie@guerard.fr